

MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

ACCUEIL | SALLE DE PRESSE | AU SUJET DU MINISTÈRE | POUR NOUS JOINDRE

Sujets

- ▶ Adoption
- ▶ Aide à l'enfance
- ▶ Aide financière
- ▶ Besoins particuliers
- ▶ Collations et repas sains à l'école
- ▶ Enfants et adolescents autochtones
- ▶ Garde d'enfants
- ▶ Les jeunes et la loi
- ▶ Petite enfance
- ▶ Stratégie Perspectives Jeunesse

Votre gouvernement >

Pour nous joindre >

Partager cette page 

Plan d'accessibilité 2009-2010

Table des matières

1. Introduction
2. Mise à jour sur les exigences relatives aux services à la clientèle
3. Mise à jour sur les autres engagements relatifs à l'accessibilité
4. Renseignements

Introduction

Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) constitue la feuille de route pour rendre la province accessible d'ici 2025. En vertu de cette loi, des normes d'accessibilité sont établies et mises en œuvre en vue d'abolir les obstacles qui existent dans les principaux aspects de la vie quotidienne.

Ces normes amélioreront l'accessibilité des personnes handicapées dans les secteurs des services à la clientèle, de l'information et des communications, de l'emploi, du transport et du milieu bâti., de l'emploi, du transport et du milieu bâti.

Le gouvernement de l'Ontario se prépare à faire de l'Ontario une province accessible à compter de janvier 2010 lors de l'entrée en vigueur de la première norme, soit celle pour les services à la clientèle.

Chaque année, le gouvernement définit la façon de prévenir, de repérer et d'éliminer les obstacles par l'entremise des plans d'accessibilité annuels exigés par la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* (LPHO).

Se fondant sur le plan de l'année dernière, le plan d'accessibilité de 2009-2010 continuera à faire progresser le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse en fonction de l'objectif de faire de l'Ontario une province accessible pour tous les Ontariens et toutes les Ontariennes.

Le plan de cette année met en lumière ce que le ministère a réalisé en 2008-2009 en vue d'abattre les obstacles pour les personnes handicapées. On y souligne également les engagements que le ministère a pris pour le prochain exercice afin de rendre ses programmes, ses politiques et ses services plus accessibles à toute la population de l'Ontario.

En 2008-2009, le ministère a entrepris une série d'activités visant à améliorer l'accessibilité de ses programmes et services. Au nombre de ces travaux, le ministère a révisé la *Loi sur les garderies* afin de rendre les services de garde réglementés plus accessibles aux enfants qui ont un handicap.

En 2008-2009, le ministère a dispensé une formation à plus de 90 p. 100 de son personnel pour optimiser l'accès aux services des clients tant externes qu'internes. Le ministère a également tenu huit séances de formation visant à approfondir les connaissances du personnel au sujet des questions d'accessibilité. Plus de 150 membres du personnel ont profité de ces séances.

On peut obtenir un résumé de tous les plans d'accessibilité des ministères de l'Ontario en se rendant à www.mcscs.gov.on.ca/mcscs/french/ministry/accessibilityPlans/index.

Sujets

- ▶ Adoption
- ▶ Aide à l'enfance
- ▶ Aide financière
- ▶ Besoins particuliers
- ▶ Collations et repas sains à l'école
- ▶ Enfants et adolescents autochtones
- ▶ Garde d'enfants
- ▶ Les jeunes et la loi
- ▶ Petite enfance
- ▶ Stratégie Perspectives Jeunesse

Votre gouvernement >

Pour nous joindre >

Partager cette page



Plan d'accessibilité 2009-2010 : Mise à jour sur les exigences relatives aux services à la clientèle

Les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle (Règlement de l'Ontario 429/07) sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008. **Tous les ministères de l'Ontario doivent se conformer au Règlement d'ici le 1^{er} janvier 2010.**

Les ministères amorcent une période de transition en vue de se conformer à ce règlement. On a donc ajouté au plan d'accessibilité la présente section qui met en relief les initiatives prises par les ministères en matière de services à la clientèle.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Réalisé

La Division des services de justice pour la jeunesse du ministère évaluera l'outil d'entrevue pour l'admission des jeunes en établissement qui a été mis en application à l'échelle de la province dans les services de garde en milieu ouvert et en milieu fermé. L'outil devrait faciliter le dépistage précoce et la planification des soins qui s'ensuit pour les clients qui ont un handicap ou des besoins particuliers.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – octobre 2009

Résultats obtenus : L'outil d'entrevue pour l'admission des jeunes en établissement a été évalué et est conforme aux exigences prescrites.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Réalisé

La Division des services de justice pour la jeunesse évaluera la nécessité d'élaborer une politique sur l'affichage concernant la prestation des services aux personnes handicapées.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : Les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle exigent que des avis soient affichés en cas d'interruption des services. Des affiches indiquant une interruption des services, en anglais et en français, ont été fournies aux établissements correctionnels pour les jeunes et aux bureaux de probation de la province.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Permanent

La Direction des services spécialisés et du soutien de la Division de l'élaboration des politiques et de la conception des programmes financera une formation destinée aux enseignants-ressources et aux visiteurs à domicile qui interviennent auprès d'enfants atteints de troubles du spectre autistique en milieu de garde.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – octobre 2009

Résultats obtenus : Le ministère poursuit sa collaboration avec le Geneva Centre for Autism, chargé d'assurer cette formation aux enseignants-ressources et aux visiteurs à domicile. À ce jour, plus de 1 100 enseignants-ressources et visiteurs à domicile ont été formés dans le cadre de cette initiative.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Réalisé

La Division des services de justice pour la jeunesse mettra des services ATS (appareils de télécommunication pour les sourds) en place dans tous les bureaux de probation pour les jeunes.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – novembre 2009

Résultats obtenus : Des services ATS (appareils de télécommunication pour les sourds) sont maintenant en place dans tous les bureaux de probation pour les jeunes.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Permanent

La Division des services de justice pour la jeunesse veillera à ce que tout le personnel qui dispense des services au public se soit familiarisé avec la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) et les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle. L'orientation destinée à tous les nouveaux membres du personnel comprendra également une formation à ce sujet.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – janvier 2009

Résultats obtenus : Tout le personnel de la Division des services de justice pour la jeunesse a suivi la formation en ligne intitulée *May I Help You? Welcoming Customers with Disabilities* et la formation supplémentaire intitulée *May I Help You? Supplementary*. De plus, on a remis au personnel des exemplaires des Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et des directives et lignes directrices à l'intention de la fonction publique de l'Ontario.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Réalisé

La Division des services de justice pour la jeunesse passera en revue les modèles des plans de soins et de gestion de cas pour déterminer s'ils comportent des obstacles à l'accessibilité.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – octobre 2009

Résultats obtenus : La Division a passé en revue les modèles des plans de soins et de gestion de cas et n'y a pas trouvé d'obstacles à l'accessibilité.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Permanent

Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information examinera différentes options en vue d'améliorer les services ATS (appareils de télécommunication pour les sourds) conformément aux normes de qualité des services de la fonction publique de l'Ontario (FPO).

Action proposée : Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information continuera à examiner des moyens d'améliorer les services ATS offerts par le gouvernement de l'Ontario, notamment la publication sur son site intranet de pratiques optimales, de politiques et d'autres ressources relatives aux services ATS, afin de promouvoir l'observation des normes de qualité des services de la FPO.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : On a analysé les résultats initiaux et conclu que le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information doit continuer d'examiner différents moyens d'améliorer les services ATS dans l'éventualité où il faudrait mettre en place un système d'ATS automatisé (p. ex. une application logicielle pour remplacer les systèmes ATS actuels).

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Permanent

Le ministère continuera d'évaluer l'accessibilité de ses bureaux et installations pour les employés et les clients qui ont un handicap, et à formuler des plans en vue de l'améliorer.

Action proposée : Parallèlement aux modifications qui doivent être apportées aux locaux, nouveaux ou existants, la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux examinera tous les locaux du ministère pour identifier ceux qui requièrent une amélioration de leurs caractéristiques d'accessibilité, en vue de rendre les bureaux du ministère plus accessibles.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : Le ministère a réalisé plusieurs projets qui ont permis de rendre ses bureaux plus accessibles aux personnel et aux clients handicapés.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Permanent

Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information du Groupement ITI pour les services sociaux et les services à l'enfance et à la jeunesse facilitera l'acquisition d'ATS (appareils de télécommunication pour les sourds) par les bureaux du ministère.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information du Groupement ITI a donné des conseils et des instructions sur demande au ministère à

propos du processus d'acquisition d'appareils ATS. Le Centre a également examiné des solutions de rechange aux services ATS actuellement offerts (notamment des solutions logicielles).

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Permanent

Le Bureau du développement des capacités du ministère financera la tenue d'une séance de formation visant à sensibiliser le personnel du ministère aux questions d'accessibilité.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : Le Bureau du développement des capacités a fait la promotion de la séance de formation en salle de classe et continue de faire la promotion de la formation en ligne sur la prestation de services accessibles à la clientèle qui est offerte sur la page Intranet « MCYS Learns » (sous « Complementary Learning Opportunities »).

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Permanent

La Direction de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants de la Division des politiques et de la planification stratégiques passera en revue les lois et les règlements qui touchent l'exploitation et la gestion des garderies titulaires de permis afin de déterminer s'ils comportent des obstacles à l'accessibilité pour les enfants et les parents handicapés, et d'apporter les correctifs nécessaires, le cas échéant.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : Le personnel a passé en revue les dispositions visées des règlements pris en application de la *Loi sur les garderies*. Un groupe de travail a été formé pour examiner les éventuels changements à apporter.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Réalisé

La Direction de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants offrira des possibilités de formation au personnel chargé de l'élaboration des politiques afin d'approfondir ses connaissances sur les déficiences et l'accessibilité.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : Tout le personnel responsable des politiques et des programmes a suivi les deux modules de la formation en ligne *May I Help You?*

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Permanent

Le Bureau des stratégies de renouvellement fera la promotion de la formation en ligne du Centre du leadership et de l'apprentissage sur la prestation de services accessibles à la clientèle et assurera un suivi.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : Le ministère a fait la promotion des modules de formation sur l'accessibilité offerts par le Centre du leadership et de l'apprentissage et a fait un suivi pour vérifier dans quelle mesure les membres du personnel ont terminé cette formation.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Permanent

Conformément aux Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, le ministère affichera des avis détaillés concernant les travaux de rénovation effectués dans ses bureaux.

Action proposée : Le ministère informera son personnel et ses clients en temps utile des travaux de rénovation susceptibles d'être effectués dans ses locaux en affichant un avis à un endroit bien en vue.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : Conformément aux exigences des Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, le ministère affiche des avis en cas d'interruption de ses services.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Réalisé

La Direction de la planification financière et de la gestion des activités de la Division des services ministériels et de la planification des activités révisera la politique d'approvisionnement du ministère à la lumière des considérations pertinentes en matière d'accessibilité.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : On a révisé la version préliminaire de la politique d'approvisionnement du ministère de manière à y inclure une section sur la *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario* et un lien menant à la version électronique du texte de loi.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Réalisé

Le Bureau des stratégies de renouvellement élaborera un plan d'action pour assurer l'observation des Normes d'accessibilité pour le service à la clientèle (Règlement de l'Ontario 429/07) par le ministère d'ici le 1^{er} janvier 2010.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 - mars 2010

Résultats obtenus : Un plan d'action a été élaboré pour assurer l'observation du Règlement par le ministère.

Secteur d'intérêt : Services à la clientèle

Engagement : Permanent

Le ministère incitera le personnel à suivre une formation sur la rédaction en langage simple et la formation en ligne *May I Help You?*

Action proposée : Le ministère continuera d'encourager le personnel à participer à des activités de formation pouvant les aider à mieux comprendre comment assurer des services accessibles à la clientèle. Le ministère incite tous ses employés à suivre les modules de formation *May I Help You* et *May I Help You? Supplementary*.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : En octobre 2009, 89 p. 100 des employés du ministère avaient suivi le module de formation en ligne *May I Help You?* et 80 p. 100 avaient suivi le module *May I Help You? Supplementary*.

.....

Table des matières

- 1. [Introduction](#)
- 2. [Mise à jour sur les exigences relatives aux services à la clientèle](#)
- 3. [Mise à jour sur les autres engagements relatifs à l'accessibilité](#)
- 4. [Renseignements](#)

Sujets

- ▶ Adoption
- ▶ Aide à l'enfance
- ▶ Aide financière
- ▶ Besoins particuliers
- ▶ Collations et repas sains à l'école
- ▶ Enfants et adolescents autochtones
- ▶ Garde d'enfants
- ▶ Les jeunes et la loi
- ▶ Petite enfance
- ▶ Stratégie Perspectives Jeunesse

Votre gouvernement >

Pour nous joindre >

Partager cette page 

Plan d'accessibilité 2009-2010 : Mise à jour sur les autres engagements relatifs à l'accessibilité

Initiatives d'amélioration de l'accessibilité visant à repérer, éliminer et prévenir les obstacles pour les normes en cours d'élaboration en vertu de la LAPHO.

La *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) est fondée sur la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* (LPHO). Grâce à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'application de normes d'accessibilité, la province fait des progrès en vue d'atteindre son objectif de rendre l'Ontario accessible d'ici 2025.

La LAPHO s'applique à la fonction publique de l'Ontario (FPO) et au secteur parapublic, ainsi qu'au secteur privé et aux organismes sans but lucratif.

La FPO devra bientôt se conformer aux quatre autres normes d'accessibilité, soit celles du transport, de l'information et des communications, de l'emploi et du milieu bâti.

La présente section porte sur de nouvelles initiatives et renferme des renseignements à jour sur les initiatives qui ont pris fin ou sur les initiatives pluriannuelles qui sont actuellement en cours.

Secteur d'intérêt : Emploi

Engagement : Permanent

La Direction de la planification financière et de la gestion des activités de la Division des services ministériels et de la planification des activités examinera la possibilité de surveiller les dépenses consacrées à l'accessibilité en utilisant les codes comptables du Système intégré de gestion de l'information financière (SIGIF). L'information ainsi obtenue pourrait servir à évaluer l'efficacité des méthodes de prestation de services accessibles.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : Le bureau du contrôleur a envoyé à l'Unité des activités stratégiques des ressources humaines du ministère une note de service énonçant les exigences opérationnelles et les différentes options possibles pour surveiller les dépenses consacrées à l'accessibilité par l'entremise du SIGIF. La Direction n'ayant pas encore répondu à cette note de service, les mises à jour nécessaires pour permettre de surveiller ces dépenses n'ont pas encore été apportées au SIGIF. Le bureau du contrôleur et la Direction de la planification financière et de la gestion des activités assureront le suivi nécessaire et continueront de travailler avec l'Unité des activités stratégiques des ressources humaines du ministère.

Secteur d'intérêt : Emploi

Engagement : Réalisé

Le ministère fera preuve de son engagement à assurer des services à la clientèle accessibles en faisant la promotion de sa politique relative aux adaptations et en aidant les clients à se prévaloir des services accessibles.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – février 2009

Résultats obtenus : En février 2009, la majeure partie des services directs relatifs aux ressources humaines qui sont offerts au personnel du ministère ont été transférés aux Centres de prestation des services régionaux du ministère des Services gouvernementaux (MGS). En avril 2008, le ministère des Services gouvernementaux a également établi le Centre de la santé, de la sécurité et du mieux-être du personnel, dont le mandat est de promouvoir la santé, la sécurité et le mieux-être des employés de la FPO. Les principales activités du Centre consistent à élaborer des programmes et des services visant à

promouvoir la santé, la sécurité et le mieux-être des employés de la FPO, à aider les ministères à se conformer aux exigences réglementaires ainsi qu'à mettre en œuvre les politiques et les méthodes optimales relatives à la santé, à la sécurité et au mieux-être des employés de la FPO en milieu de travail, et à favoriser l'établissement de liens de collaboration entre les chefs de service, le personnel et leurs représentants en vue d'assurer la santé, la sécurité et le mieux-être des employés de la FPO dans l'exercice de leurs fonctions. Afin d'appuyer ces initiatives, le Centre affiche sur le site Intranet de la Stratégie de mieux-être de la fonction publique de l'Ontario toutes les politiques de la FPO qui ont trait à l'accessibilité pour les employés. L'Unité des activités stratégiques des ressources humaines assure la liaison avec les partenaires du ministère en matière de ressources humaines afin de promouvoir les politiques d'adaptation applicables et de faciliter l'accès aux services accessibles pour la clientèle cadre.

Secteur d'intérêt : Emploi

Engagement : Permanent

Le ministère fera la promotion de la formation en ligne intitulée *Ontarians with Disabilities Act: Maximizing the Contribution of Employees and Applicants with Disabilities* à l'intention des gestionnaires et des superviseurs.

Action proposée : Le ministère informera les nouveaux gestionnaires et superviseurs de leur obligation de suivre cette formation et assurera un suivi pour vérifier dans quelle mesure ils se conforment à cette exigence.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : En 2009, le ministère a encouragé activement tous ses gestionnaires et superviseurs à suivre la formation en ligne sur la LPHO. En octobre 2009, 92 p. 100 des gestionnaires et des superviseurs du ministère avaient terminé cette formation.

Secteur d'intérêt : Emploi

Engagement : Permanent

Le ministère fera la promotion de la formation offerte pour sensibiliser le personnel à l'accessibilité. Les gestionnaires et superviseurs exploiteront les différentes possibilités d'apprentissage pour optimiser le perfectionnement professionnel des employés.

Action proposée : Le ministère continuera d'exiger que tout le personnel suive les deux modules de la formation en ligne *May I Help You?*, et inclura des renseignements sur ces modules de formation en ligne dans les documents d'orientation qu'il élabore actuellement.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : En octobre 2009, 89 p. 100 du personnel avait suivi la formation en ligne sur la prestation de services aux personnes handicapées, *May I Help You*, et 80 p. 100 avait suivi la formation supplémentaire, *May I Help You? Supplementary*.

Le ministère a également tenu huit séances de groupe visant à approfondir les connaissances du personnel sur les questions relatives à l'accessibilité. Plus de 150 membres du personnel ont assisté à ces séances.

Secteur d'intérêt : Emploi

Engagement : Permanent

Le ministère fournira des renseignements aux employés au sujet des nouvelles technologies, notamment la possibilité d'utiliser une fonction de lecture à voix haute à l'ordinateur.

Action proposée : Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information continuera de travailler avec les employés afin de leur fournir des renseignements sur les nouvelles technologies qu'ils peuvent utiliser pour mieux exercer leurs fonctions. Un modèle pilote d'un outil de lecture à voix haute des pages Web sera évalué, et les résultats de cette évaluation seront communiqués à la haute direction du Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information au début de l'année 2010.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : Un modèle pilote d'un outil de lecture à voix haute des pages Web a été installé sur le site Web du ministère.

Secteur d'intérêt : Emploi

Engagement : Permanent

Le ministère établira un groupe d'utilisateurs de technologie fonctionnelle afin que les employés qui se servent des mêmes appareils et accessoires fonctionnels ou de technologies similaires puissent communiquer entre eux.

Action proposée : Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information encouragera les employés qui utilisent des appareils et des accessoires fonctionnels à

communiquer avec d'autres membres du personnel qui se servent de technologies similaires.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : Le ministère a établi le groupe d'utilisateurs de technologie fonctionnelle de la fonction publique de l'Ontario en janvier 2009. En octobre 2009, le groupe comptait 22 membres.

Secteur d'intérêt : Emploi

Engagement : Permanent

La Division des services de justice pour la jeunesse assurera le soutien nécessaire aux gestionnaires afin qu'ils appliquent correctement les politiques de la fonction publique de l'Ontario concernant l'adaptation des emplois dans les bureaux régionaux et les établissements pour les jeunes.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : Tous les gestionnaires ont suivi la formation en ligne *Maximizing the Contribution of Employees and Applicants with Disabilities*; des accommodements sont mis en place au sein de la Division en réponse aux besoins identifiés en matière d'adaptation des emplois.

Secteur d'intérêt : Emploi

Engagement : Permanent

Le Bureau des stratégies de renouvellement fera la promotion de la formation en ligne du Centre du leadership et de l'apprentissage sur les mesures d'adaptation à l'intention des employés et des candidats handicapés, et assurera un suivi.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : En octobre 2009, 89 p. 100 du personnel avait suivi la formation en ligne sur la prestation de services aux personnes handicapées, *May I Help You*, et 80 p. 100 avait suivi la formation supplémentaire, *May I Help You? Supplementary*.

Secteur d'intérêt : Emploi

Engagement : Réalisé

Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information mettra sur pied un projet pilote de coordination d'un groupe d'entraide formé d'employés qui utilisent une technologie fonctionnelle pour travailler à l'ordinateur.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : Un groupe interministériel d'utilisateurs de technologie fonctionnelle a été formé. Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information continue de fournir un soutien administratif au groupe et d'agir comme modérateur auprès de ses membres

Secteur d'intérêt : Information et communications

Engagement : Permanent

La Direction du bien-être de l'enfance de la Division de l'élaboration des politiques et des programmes améliorera l'accessibilité des communications avec le secteur du bien-être de l'enfance.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : Des communiqués sont envoyés régulièrement aux sociétés d'aide à l'enfance de l'Ontario. Deux présentations Web sur le Programme d'épargne dans le cadre de la Subvention équivalant à la Prestation ontarienne pour enfants ont été diffusées, et plus de 150 personnes en ont profité.

Secteur d'intérêt : Information et communications

Engagement : Réalisé

Le Bureau du développement des capacités sollicitera l'avis des employés handicapés en ce qui concerne l'accessibilité du Sondage sur la participation des employés de la fonction publique de l'Ontario.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2009

Résultats obtenus : Le ministère des Services gouvernementaux a procédé à une mise à l'essai avec des groupes désignés afin de vérifier l'accessibilité du sondage avant son administration en février 2009.

Secteur d'intérêt : Information et communications

Engagement : Permanent

L'Unité des services de garde d'enfants de la Division des politiques et de la planification stratégiques facilitera l'accès aux renseignements trouvés sur la page Web à propos des services de garde d'enfants agréés et sur le site Web des centres de développement de la petite enfance de l'Ontario.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : Les membres du public peuvent consulter la page Web à propos des services de garde d'enfants agréés et le site Web des centres de développement de la petite enfance de l'Ontario à

partir du site Web du ministère, qui est accessible. La Division continue d'améliorer l'accessibilité des sites Web.

Secteur d'intérêt : Information et communications

Engagement : Réalisé

La Direction de la planification financière et de la gestion des activités modifiera le programme de formation sur le processus d'approvisionnement en vue de sensibiliser davantage le personnel aux considérations relatives à l'accessibilité qui s'appliquent à l'approvisionnement.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – janvier 2009

Résultats obtenus : Le programme de formation sur le processus d'approvisionnement a été modifié en vue de sensibiliser davantage le personnel aux considérations relatives à l'accessibilité qui s'appliquent à l'approvisionnement. Deux séances de formation sur le nouveau programme ont eu lieu, en décembre 2008 et en janvier 2009.

Secteur d'intérêt : Information et communications

Engagement : Permanent

La Direction des communications et du marketing (DCM) continuera de rendre le site Web du ministère plus accessible en offrant les documents sur supports de substitution.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2009

Résultats obtenus : La Direction des communications et du marketing continuera à rendre le site Web du ministère plus accessible, notamment en offrant les caractéristiques suivantes :

- ▶ Des mécanismes de navigation et une mise en page clairs et uniformes, et des images reconnaissables;
- ▶ Un lien « Accessibilité » menant à une page qui offre des options pour ajuster les paramètres de l'écran ou du navigateur au lieu d'utiliser Javascript;
- ▶ Une transcription des fichiers audio et vidéo affichée en format texte, plus simple qu'un document Word;
- ▶ Un choix de couleurs assurant suffisamment de contraste entre l'arrière-plan et l'avant-plan pour les personnes qui ont des difficultés de reconnaissance des couleurs ou qui se servent d'un écran en noir et blanc;
- ▶ Des modèles de page conçus sans défilement horizontal;
- ▶ Des feuilles de style en cascade, afin de simplifier le code HTML pour les lecteurs d'écran et pour permettre de contrôler le style et la disposition;
- ▶ L'affichage des numéros d'ATS (appareil de télécommunication pour les sourds) avec les numéros de téléphone et de télécopieur;
- ▶ Des instructions sur l'utilisation des lecteurs Adobe Acrobat et Microsoft Word, s'il y a lieu.

Secteur d'intérêt : Information et communications

Engagement : Réalisé

En consultation avec la Direction des communications et du marketing (DCM), les différentes familles de programmes du ministère fourniront les documents publics d'information sur les programmes en formats de substitution sur demande.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mai 2009

Résultats obtenus : La Direction des communications et du marketing prévoit, lors de l'élaboration des plans de communications visant la sensibilisation du public, des documents d'information publique sur supports de substitution, et fournit ces documents sur demande.

Secteur d'intérêt : Information et communications

Engagement : Réalisé

La Direction de la planification financière et de la gestion des activités révisera la politique d'approvisionnement du ministère à la lumière des considérations pertinentes en matière d'accessibilité.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – octobre 2009

Résultats obtenus : On a révisé la politique d'approvisionnement du ministère de manière à y inclure une section sur la *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario*. La nouvelle politique d'approvisionnement a été affichée dans l'*Electronic Manual of Ministry Administration* pour que tout le

personnel du ministère puisse la consulter.

Secteur d'intérêt : Milieu bâti

Engagement : Permanent

En collaboration avec la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux, la Division des services de justice pour la jeunesse aménagera de nouveaux établissements de garde en milieu fermé pour les jeunes. Ces établissements seront accessibles aux personnes handicapées.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : Le Centre de jeunes Donald Doucet, à Sault Ste. Marie, a ouvert ses portes en juillet 2008. Ce nouvel établissement a été conçu et construit conformément aux lignes directrices sur l'aménagement sans obstacle du gouvernement de l'Ontario et aux autres exigences en matière d'accessibilité prescrites par la Division des services de justice pour la jeunesse. Le Centre de jeunes Juge Ronald Lester a ouvert ses portes le 26 mars 2008. Il a été conçu et construit conformément aux lignes directrices sur l'aménagement sans obstacle du gouvernement de l'Ontario et aux autres exigences en matière d'accessibilité prescrites par la Division des services de justice pour la jeunesse.

L'aménagement du Centre de jeunes Roy McMurtry, à Brampton, satisfait également à ces exigences en matière d'accessibilité. À titre d'exemple, on y trouve des aires ouvertes au public, des toilettes sécurisées, des chambres à coucher et des salles communes accessibles, ainsi que des services ATS (appareils de télécommunication pour les sourds).

Secteur d'intérêt : Milieu bâti

Engagement : Permanent

Par l'entremise de la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux qui en assurera la coordination, le ministère continuera de négocier de nouveaux baux et le renouvellement de baux existants de manière à satisfaire aux exigences en matière d'accessibilité du Code du bâtiment de l'Ontario et des *Standards for Barrier-Free Design of Ontario Government Facilities* (normes de l'aménagement sans obstacle pour les installations du gouvernement de l'Ontario) de la Société immobilière de l'Ontario.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : La Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux continuera de vérifier si les exigences en matière d'accessibilité sont satisfaites lors du renouvellement des baux du ministère des Services à l'enfance à la jeunesse et lors de la recherche de nouveaux locaux à louer pour les programmes du ministère.

Secteur d'intérêt : Milieu bâti

Engagement : Permanent

Le Bureau régional du Nord de la Division des services de justice pour la jeunesse, à North Bay, sera rénové de manière à satisfaire aux exigences en matière d'accessibilité prescrites dans les *Standards for Barrier-Free Design of Ontario Government Facilities* (normes de l'aménagement sans obstacle pour les installations du gouvernement de l'Ontario) de la Société immobilière de l'Ontario.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : Les rénovations ont été effectuées, et les locaux sont conformes aux exigences en matière d'accessibilité prescrites dans les *Standards for Barrier-Free Design of Ontario Government Facilities* (normes de l'aménagement sans obstacle pour les installations du gouvernement de l'Ontario) de la Société immobilière de l'Ontario.

Secteur d'intérêt : Milieu bâti

Engagement : Permanent

De concert avec la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux, la Division des services de justice pour la jeunesse révisera les exigences en matière d'accessibilité de ses lignes directrices pour l'aménagement des bureaux.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : La Division continue de collaborer avec la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux.

Secteur d'intérêt : Milieu bâti

Engagement : Permanent

La Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux élaborera un cadre stratégique pour l'évaluation de l'accessibilité des locaux du ministère en attendant que les lignes directrices sur l'aménagement sans obstacle soient établies.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : En prévision de l'entrée en vigueur des lignes directrices et des normes d'aménagement approuvées aux termes de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux a évalué un certain nombre de locaux où des services sont fournis aux prestataires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées.

Secteur d'intérêt : Milieu bâti

Engagement : Permanent

Par l'entremise de la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux, qui assurera la coordination nécessaire, le ministère recensera les obstacles à l'accessibilité dans ses immeubles et ses locaux, et dressera des plans pour améliorer l'accessibilité des bureaux visés lors de leur déménagement ou de leur rénovation. En 2009-2010, la Société immobilière de l'Ontario (ORC) entreprendra de vérifier l'accessibilité des lieux de travail de la Fonction publique de l'Ontario. Les cinquante premières vérifications devraient être effectuées avant le 31 mars 2010. Suivant les résultats de ces vérifications, on effectuera les travaux nécessaires sur le plan de l'accessibilité.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2008 – mars 2010

Résultats obtenus : Le ministère s'est fondé sur la norme pilote d'aménagement sans obstacle de la Société immobilière de l'Ontario, aux termes de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, pour étudier les améliorations à apporter à ses locaux.

Secteur d'intérêt : Autre

Engagement : Permanent

Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information sera une source de renseignements sur l'accessibilité en ce qui a trait à l'information et à la technologie de l'information (ITI) au sein de la fonction publique de l'Ontario (FPO). Le Centre perfectionnera les compétences relatives aux technologies actuelles et émergentes venant en aide aux personnes handicapées, notamment aux appareils fonctionnels.

Action proposée : Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information continue à fournir des conseils et du soutien aux personnes chargées de l'ITI au sein de la FPO en vue d'améliorer l'accessibilité des solutions d'ITI.

Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – mars 2010

Résultats obtenus : Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information a élaboré le cadre de conversion des sites Web de la FPO, qui englobe des méthodes, des listes de contrôle et des guides pour les sites Intranet et Internet de la FPO.

De plus, le Centre a appuyé de nombreuses initiatives liées à l'accessibilité au sein de la FPO, telles que le plan pluriannuel d'accessibilité et le plan stratégique d'ITI Au-delà de Cyber Ontario.

Table des matières

- 1. Introduction
- 2. Mise à jour sur les exigences relatives aux services à la clientèle
- 3. Mise à jour sur les autres engagements relatifs à l'accessibilité
- 4. Renseignements

Sujets

Adoption

Aide à l'enfance

Aide financière

Besoins particuliers

Collations et repas sains à l'école

Enfants et adolescents autochtones

Garde d'enfants

Les jeunes et la loi

Petite enfance

Stratégie Perspectives Jeunesse

Votre gouvernement

Pour nous joindre

Partager cette page

Plan d'accessibilité 2009-2010 : Renseignements

Nous sommes toujours heureux de recevoir des questions et des commentaires sur le plan d'accessibilité du ministère.

Téléphone :
Ottavio Cicconi, analyste de projet, Bureau des stratégies de renouvellement
416 326-2714

Renseignements généraux :
À Toronto : 416 325-5666
Sans frais en Ontario : 1 888 789-4199
Numéro ATS : 1 800 387-5559
Courriel : mcssinfo@ontario.ca

Site Web du ministère :
www.children.gov.on.ca/

Pour commander gratuitement un exemplaire du plan d'accessibilité sur support de substitution, adressez-vous à :

[Service Ontario Publications](#)
Tél. : 1 800 668-9938
Service ATS : 1 800 268-7095

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

ISSN #1708-3222

[This document is available in English.](#)

Table des matières

- 1. Introduction
- 2. Mise à jour sur les exigences relatives aux services à la clientèle
- 3. Mise à jour sur les autres engagements relatifs à l'accessibilité
- 4. Renseignements